



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
13 juin 2012  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2012**  
4-10 septembre 2012, New York  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays  
pour le Libéria (2013-2017)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation . . . . .	2
II. Coopération passée et enseignements tirés . . . . .	3
III. Programme proposé. . . . .	5
IV. Gestion, contrôle et évaluation du programme . . . . .	7
Annexe	
Cadre de résultats et des ressources pour le Libéria (2013-2017). . . . .	8



## I. Analyse de la situation

1. Après une longue période de paix et de stabilité relatives et de consolidation progressive de la démocratie, le Libéria enregistre une amélioration des indicateurs sociaux, de la croissance économique et des investissements<sup>1</sup>. Le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) était de 6,9 % entre 2006 et 2010. Le pays a connu un ralentissement dû à la crise économique et financière mondiale de 2009 mais les prévisions font état d'un rebond à environ 7 à 10 % pour la période 2012-2017. Cette croissance record a été soutenue par de solides politiques monétaire et fiscale qui ont permis de maintenir l'inflation sous la barre des 10 %, une annulation de dettes à hauteur de 4,7 milliards de dollars avec l'atteinte du point d'achèvement des pays pauvres très endettés (PPTE) en 2010, un afflux d'aide publique au développement (513 millions de dollars en 2009), des investissements étrangers directs de plus en plus conséquents, notamment dans les industries extractives (engagements totaux de 16 milliards de dollars depuis 2006 et afflux de 453 millions de dollars en 2010), et une augmentation des réserves étrangères. Les autres facteurs essentiels contribuant à l'amélioration de la situation du Libéria sont les deux élections démocratiques successives (en 2005 et 2011), une consolidation graduelle mais constante de l'autorité de l'État et le renforcement de sa capacité de gouvernance.

2. Néanmoins, il reste au pays à rattraper les retards de développement dus au conflit quasi-ininterrompu qui a secoué le Libéria de 1989 à 2003. Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,329 en 2011, le Libéria se classe à la cent quatre-vingt-deuxième place sur 187, reflétant ainsi l'insuffisance des progrès enregistrés en matière de développement humain sur le long terme. Les trois quarts de la population de 3,48 millions de personnes ont moins de 35 ans et la plupart sont sans emploi ou occupent un « emploi vulnérable » (78,8 %). 64 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté en 2007 mais ce chiffre devait passer sous la barre des 60 % à la fin de l'année 2011. Le rapport de pays sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (2010) montre que le Libéria n'est en voie d'atteindre que trois des objectifs : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; combattre le VIH/sida; et mettre en place des partenariats pour le développement. Les inégalités criantes sont un autre aspect critique de la situation en termes de développement : le coefficient de Gini se situe à 0,59 et, malgré les progrès enregistrés pour l'OMD 3, des écarts significatifs persistent entre les sexes – un indice d'inégalité entre les sexes de 0,671 (2011) soit la cent trente-neuvième place sur 146 pays, un accès limité à l'éducation (notamment à l'enseignement secondaire ou supérieur) et aux services de santé, une mortalité maternelle exceptionnellement élevée (890 décès pour 100 000 naissances vivantes), une violence sexuelle et sexiste persistante et des niveaux très faibles de représentation des femmes dans les processus décisionnels (26 %) et la gouvernance (10,4 % des représentants élus).

3. Comme noté par le Gouvernement, le Libéria reste une nation fragile, sortant d'un conflit, qui fait des efforts résolus pour passer de la phase de redressement et reconstruction à une croissance profitant à tous, s'appuyant sur des réalisations

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Libéria, Projet de programme de transformation, 2012; Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2010; Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2011.

initiales d'envergure. Plusieurs facteurs sous-jacents contribuent à la relative fragilité à laquelle il convient de remédier pour atteindre les objectifs que s'est fixé le pays pour son avenir. Un ensemble essentiel de facteurs a trait à l'autorité et la légitimité de l'État ainsi qu'à la cohésion sociale indispensable pour un développement pacifique, en l'occurrence la nécessité d'une réconciliation nationale autour de questions telles que les perspectives d'avenir, l'histoire, l'identité et la responsabilité; l'importance d'une meilleure représentation et de l'instauration d'un espace plus large de participation aux processus politiques et au développement économique; une dépendance excessive à l'égard de l'autorité centrale pour compenser la responsabilisation et la gouvernance locale limitées; l'influence et les capacités restreintes de l'État, notamment sa capacité à dispenser des services et à préserver la primauté du droit; et enfin la nature intrinsèque de toute jeune démocratie, où les contre-pouvoirs sont encore en évolution, ne serait-ce qu'en termes de fonctions de représentation et de supervision, avec un risque de contestation politique en marge de la loi. L'instabilité régionale potentielle, exacerbée par des frontières poreuses, vient encore compliquer les effets de ces facteurs.

4. Un autre ensemble de facteurs sous-jacents a trait au défi posé par la croissance au profit de tous, dont l'influence est tout aussi indéniable sur les perspectives de paix et de stabilité, soulignant ainsi l'interconnexion des problèmes. Citons notamment la transformation limitée des structures économiques; la croissance démographique rapide (4 % par an), qui engendre des pressions pour absorber les nouveaux entrants sur le marché de l'emploi et donne lieu à l'émergence d'un large groupe de jeunes sous employés/sans emploi; une combinaison de contraintes entravant la création de micro, petites et moyennes entreprises et à la création d'emplois – lacunes en termes d'infrastructures et de services à l'économie, marchés fragmentés, coûts réglementaires et administratifs, faible protection des droits de propriété, base de produits étroite, aptitudes limitées à la gestion et à l'entrepreneuriat et manque de culture financière; ainsi que les défis multiformes posés par une gestion adéquate du boom escompté dans les industries extractives – depuis la gestion prudente et transparente des revenus jusqu'à l'utilisation durable de la ressource et l'établissement de liens forts avec l'économie au sens large afin de dynamiser la valeur ajoutée et l'emploi. Enfin, alors que le Libéria se débat pour relever ces défis gigantesques, la présence et la portée de l'engagement de la communauté internationale diminueront au fil du temps avec la transition de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL). Ce retrait pose un problème important, mais offrira également au pays et à l'équipe de pays des Nations Unies l'opportunité d'assurer la continuité et de se concentrer davantage sur les questions du développement à long terme.

## II. Coopération passée et enseignements tirés

5. Le descriptif de programme de pays pour 2008-2012 était axé sur deux domaines prioritaires : la gouvernance; et la croissance économique en faveur des pauvres. Les examens et évaluations<sup>2</sup> montrent qu'en dépit d'un environnement difficile, le PNUD a traité plusieurs des causes sous-jacentes majeures de la

<sup>2</sup> Examen à mi-parcours du plan d'action du programme de pays (2010); Évaluation du résultat des activités de développement (ADR, 2011); et Évaluation de la gouvernance locale (2011).

situation fragile et du conflit. Les contributions à une approche axée sur les résultats ont notamment porté sur trois domaines. D'abord, l'état de droit, la justice et la sécurité, afin de permettre la restauration des fonctionnalités de base des secteurs de la justice et de la sécurité, grâce à une collaboration étroite avec la MINUL et d'autres partenaires des Nations Unies ou extérieurs à l'ONU : a) développement de plans stratégiques pour les institutions de la justice et de la sécurité; b) investissement dans la formation indispensable du personnel judiciaire (défenseurs publics et procureurs, avec un accent particulier placé sur la violence sexuelle et sexiste); et c) élargissement de l'accès grâce à la construction (toujours en cours) du premier des cinq centres régionaux de justice et de sécurité, censés offrir aux communautés un meilleur accès à la police et aux services judiciaires, ainsi qu'à la mise en place, aux plans national et local, de 55 groupes de la protection des femmes et des enfants. Deuxièmement, la gouvernance politique, axée sur les institutions et les processus essentiels pour une consolidation effective de la paix et la supervision de la reconstruction et du développement : a) une assistance technique et financière à la Commission électorale pour la conduite du référendum constitutionnel (2011) et les élections présidentielle et législatives (2011); b) l'établissement d'une architecture anticorruption, fondée sur une stratégie et une politique de lutte contre la corruption approuvées au niveau national, y compris la création de la Commission de lutte contre la corruption et de la Commission générale de vérification du Libéria; c) la préparation d'une politique nationale de décentralisation, jugée essentielle pour la légitimité de l'État et l'inclusion sociale, qui n'attend que sa mise en œuvre; d) l'élaboration d'une politique de réforme du secteur public; et e) la formation de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (déjà opérationnelle).

6. Troisièmement, la croissance en faveur des pauvres et la productivité, pour répondre aux besoins immédiats en termes d'emplois et de services essentiels en commençant par lever les obstacles structurels posés à la création d'emplois : a) la préparation d'études diagnostiques et d'une analyse rétrospective pour la Vision nationale 2030; b) l'élaboration de la Stratégie nationale de renforcement des capacités, de la Stratégie nationale de développement de la statistique, des politiques sur l'égalité des genres et l'industrie et l'établissement des points de référence des statistiques de genre; c) le développement du cadre réglementaire et de supervision du microfinancement, géré par la Banque centrale du Libéria et désormais en place, en collaboration étroite avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), et aidant sept institutions de microfinancement à toucher 53 000 clients; d) l'établissement de la Commission foncière, qui jouera un rôle majeur dans l'administration et la gestion des biens fonciers, et la formulation d'une politique de gestion durable des sols (en attente d'aval); et e) la mise en œuvre d'un rôle de bénéficiaire principal provisoire pour le Fonds mondial, avec transfert réussi des capacités et responsabilités au Gouvernement.

7. Plusieurs enseignements clefs ont été tirés. Sur le plan programmatique, il s'agit entre autres de la nécessité de cibler les causes profondes de la fragilité et des lacunes en matière de développement; de se concentrer sur les objectifs stratégiques; d'adopter un programme – plutôt qu'une approche orientée projet; de renforcer l'accent placé sur le développement des capacités à long terme au lieu de combler les lacunes à plus court terme, notamment eu égard au rôle joué par le PNUD dans la mise en place de nouvelles institutions publiques; de réexaminer les efforts entrepris qui n'ont pas encore livré leur plein potentiel, par exemple dans le

domaine du microfinancement et de l'emploi des jeunes; d'établir une planification préalable de la période de transition qui aboutira au retrait de la MINUL, en s'appuyant sur l'intérêt avéré et constant d'une collaboration au sein d'une mission intégrée dans les domaines prioritaires tels que la justice et la sécurité, mais en insistant de plus en plus sur l'acquisition d'une expérience technique de terrain plus vaste; et d'insister sur le suivi et l'évaluation. Au niveau opérationnel, les principaux enseignements tirés concernent la transition de la modalité de mise en œuvre directe à celle d'exécution nationale, qui commence à prendre corps, et l'amélioration des processus de marchés publics.

### III. Programme proposé

8. La stratégie du programme aborde plusieurs points de référence, notamment les priorités nationales, telles qu'énoncées dans le Programme de transformation (2012-2017) ou la Stratégie pour la réduction de la pauvreté II; la vision nationale à plus long terme, Liberia Rising 2030, qui aspire à faire du Libéria un pays à revenu intermédiaire, stable, inclusif et unifié, offrant à sa population un niveau de vie plus élevé et réduisant les inégalités criantes; le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et la décision du Libéria de devenir une initiative autonome « Unis dans l'action »; la transition de la MINUL; et le nouveau pacte pour une mobilisation internationale en faveur des États fragiles, souscrit par le Libéria. La stratégie repose sur trois piliers, à la base d'une approche conjointe permettant un processus large, profond et durable de réconciliation nationale, intègre des actions ciblées favorisant la paix et la stabilité et répond aux préoccupations qui subsistent en matière d'accélération de la réalisation des OMD et de l'égalité des sexes. Ces trois piliers sont : a) le renforcement de la légitimité et de la responsabilisation de l'État et de sa capacité à fournir les services essentiels, notamment dans un contexte de plus en plus décentralisé, avec un accent particulier placé sur la primauté du droit, la justice, la paix et la sécurité; b) l'élimination de certains des facteurs structurels faisant obstacle à l'emploi productif d'une population jeune et en croissance rapide; et c) l'anticipation des défis en matière de développement qui se poseront à la prochaine génération et qui sont liés à l'extension des industries extractives, notamment l'efficacité de la planification, la durabilité de l'utilisation des ressources et la prudence de gestion des revenus. Cette stratégie se traduit à son tour en trois domaines majeurs de programmation, décrits ci-après.

9. **Gouvernance inclusive et institutions publiques** : L'assistance du PNUD sera axée sur quatre éléments interconnectés qui renforcent les fondements de la gouvernance tout en visant un rôle plus large des femmes dans chaque domaine de mobilisation, notamment leur participation à des postes de responsabilité et de décision aux plans national et local. Il s'agit : a) du renforcement continu des capacités (connaissances, aptitudes, systèmes, procédures, actions ciblées) de gestion du cycle électoral, en insistant sur la gestion des élections, l'éducation civique et des électeurs, l'égalité des genres, la participation des femmes et des jeunes, la prévention de la violence et le suivi des processus électoraux; b) la mise en œuvre du plan de modernisation du corps législatif visant à améliorer les fonctions permanentes essentielles de supervision et de sensibilisation, basé sur des structures, des systèmes, des compétences et des ressources internes effectives; c) une gestion transparente et responsable des ressources publiques, et plus

particulièrement un suivi de la stratégie et politique de lutte contre la corruption convenue au plan national, grâce au renforcement des compétences et des pouvoirs de la Commission de lutte contre la corruption et de la Commission générale de vérification du Libéria, et au développement de médias, de groupes de femmes et autres organisations de la société civile à même de jouer un rôle de surveillance, en insistant sur leur capacité à concevoir, financer et gérer le travail de suivi et d'analyse, de plaider et les initiatives de mobilisation sociale; et d) la préparation d'une feuille de route pour la mise en œuvre de la politique de décentralisation et son déroulement progressif dans l'ensemble du pays aux fins de développer les fonctions de base de consultation, planification, budgétisation, suivi et remontée d'informations.

**10. Justice, sécurité et réconciliation :** En préparation de la transition de la MINUL, et en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'assistance portera essentiellement sur trois éléments qui, ensemble, devraient permettre de solutionner les principaux facteurs de volatilité potentielle : a) une réforme constitutionnelle et juridique aux fins d'améliorer substantiellement les perspectives d'intégration sociale des groupes ethniques, des femmes et des jeunes, en insistant sur l'accès aux meilleurs conseils techniques et le renforcement ciblé des capacités nationales en vue de la planification et de l'exécution du processus de réforme; b) le développement, la coordination et la mise en place opérationnelle d'un mécanisme inclusif de réconciliation nationale durable et systématique, aux niveaux national, régional et local, en faisant des femmes les agents du changement et les bénéficiaires des dividendes de la paix; et c) un accès plus large à la justice et à la sécurité, grâce à la mise en place des quatre autres centres régionaux de justice et de sécurité, susceptibles de faciliter la sensibilisation et l'aide apportée aux communautés, l'amélioration des capacités techniques et du champ d'action des Groupe de la protection des femmes et de l'enfance, et l'intensification des formations permettant de combler le manque de personnel d'échelon intermédiaire, y compris de femmes, et de compétences techniques spécialisées dans le système judiciaire et de sécurité.

**11. Transformation économique durable :** Pour garantir des résultats à grande échelle, l'assistance du PNUD portera essentiellement sur la croissance de l'emploi et utilisera comme principaux moteurs les micro, petites et moyennes entreprises à forte intensité de main-d'œuvre ainsi qu'une approche tenant compte de la problématique hommes-femmes. Il s'agira notamment de : a) consolider la planification, le suivi et l'élaboration de rapports fondés sur des données probantes – la préparation d'études socioéconomiques, de projets de politiques/plans, la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de la statistique, y compris des capacités de traitement et d'analyse des données, et le renforcement des systèmes et outils de gestion de l'aide; b) déployer un train de mesures visant à lever les obstacles à la création de micro, petites et moyennes entreprises – réforme administrative et de la réglementation (délivrance de licences, enregistrement, fiscalité, exigences de conformité réglementaire) et élargissement de l'accès aux services en améliorant l'aide aux institutions de microfinancement afin d'étendre la gamme et la portée des finances accessibles à tous à des domaines tels que la microassurance et le crédit-bail; et c) garantir une gestion efficace des ressources naturelles, en intégrant une approche du développement durable, cohérente avec les principes de Rio+20, dans les cadres de développement nationaux et, à cet effet, lier la gestion des ressources naturelles à la création d'une valeur ajoutée et d'emplois

ainsi qu'à la gouvernance des terres dans le contexte de la réconciliation et de la consolidation de la paix.

#### **IV. Gestion, contrôle et évaluation du programme**

12. Le PNUD passera progressivement à la modalité d'exécution nationale, en se fondant sur les conclusions des microévaluations en cours pour investir dans la satisfaction des critères de référence en matière de capacités pour la planification des programmes, la gestion et le contrôle au sein des institutions nationales. Il conservera toutefois la faculté d'utiliser la modalité de mise en œuvre directe et d'autres, en consultation avec le Gouvernement. Des investissements seront consacrés à la gestion axée sur les résultats, en recourant aux systèmes nationaux et en établissant un rapprochement avec l'appui programmatique accordé à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de la statistique et à la Stratégie pour la réduction de la pauvreté II. Les efforts porteront sur l'adoption d'une approche par portefeuille, la sélection d'indicateurs de qualité, de points de référence (ventilés par sexe et autres critères pertinents) pour suivre et évaluer les résultats en appliquant des techniques de collecte des données qualitatives et quantitatives, en procédant à une gestion active des budgets et à un suivi des produits et des risques à l'aide du système Atlas, et en renforçant les capacités du personnel grâce à une formation continue à la gestion axée sur les résultats et à la gestion de programme/projet. Des examens seront entrepris, conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations pour évaluer les enseignements tirés et prendre des mesures correctives.

13. Trois autres éléments seront déterminants pour la gestion : tout d'abord, une intensification majeure de la mobilisation des ressources fondée sur une stratégie à moyen terme et mue par les opportunités offertes par le nouveau pacte pour une mobilisation internationale en faveur des États fragiles, les progrès accomplis, de meilleures communications et rapports aux donateurs et une base de partenariat élargie (telle que les multinationales et les économies émergentes du Sud); deuxièmement, une optimisation de la structure organisationnelle et des coûts, ainsi qu'une extension sélective des capacités techniques sur le terrain, aux fins de dynamiser les travaux consultatifs sur les politiques et d'anticiper la transition de la MINUL et les exigences de l'initiative « Unis dans l'action »; troisièmement, une gestion active du risque fondée sur le contrôle des facteurs contextuels et opérationnels, une certaine souplesse en termes de programmation et de budgétisation, la détection précoce et l'élimination des goulots d'étranglement grâce au suivi et au respect des Normes minimales de sécurité opérationnelle.

## Annexe

## Cadre de résultats et des ressources pour le Libéria (2013-2017)

**Priorité nationale/objectif :** Gouvernance inclusive et institutions publiques

**Résultat n° 4 du PNUAD et du programme de pays :** Renforcement des systèmes de gouvernance libériens, aux fins de garantir une consolidation de la paix et de la stabilité soutenue par des institutions efficaces et opérationnelles, favorisant la participation inclusive des parties prenantes, notamment des femmes et des jeunes, et une meilleure fourniture des services au niveau local

**Indicateurs de résultats :** Nombre d'affaires de corruption ayant fait l'objet d'enquête; nombre de rapports d'audit examinés et traités dans les temps; nombre d'agences/de ministères nationaux opérationnels aux niveaux des comtés et districts

**Domaines d'intervention du Plan stratégique :** Gouvernance démocratique

<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de référence et cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement du Liberia veillera à l'autonomie de la Commission électorale nationale et de la Commission de lutte contre la corruption et fournira les financements et l'appui opérationnel nécessaires à l'exercice de leurs fonctions statutaires; il allouera des ressources et fournira un cadre de planification, opérationnel et fiscal propice à la décentralisation. Le corps législatif validera à nouveau, approuvera et mettra en œuvre son Plan de modernisation, financera ses dépenses renouvelables et	La MINUL fournira l'assistance technique, y compris la coordination et le mentorat au niveau national. Le FENU procédera à un partage d'expériences et fournira des conseils sur le Fonds de développement local. L'USAID apportera un soutien complémentaire au développement institutionnel (Commission électorale nationale et Commission de lutte contre la corruption au Libéria). Le National Democratic Institute et le Bureau d'appui du Congrès des États-Unis fourniront	Le PNUD fournira des services consultatifs en matière de politique générale, des services d'assistance technique (par exemple, pour la coordination), l'accès aux meilleures pratiques, aux réseaux d'experts ainsi que des contributions en nature pour faciliter une réforme des politiques et de la réglementation, la conception/révision et la gestion des fonctions institutionnelles, le développement de compétences ciblées et le lancement d'interventions spécifiques telles que l'éducation civique et l'éducation des électeurs et la planification décentralisée.	<b>Indicateur 1 :</b> Évaluation technique de la préparation électorale <b>Point de référence :</b> La préparation des élections de 2011 a été jugée satisfaisante mais susceptible d'améliorations. <b>Cible :</b> Être qualifiée de « solide » par les observateurs indépendants; parvenir à une augmentation significative de la participation des femmes (électorales/candidates/personnel électorale) <b>Indicateur 2 :</b> Bureau d'appui à la Commission législative pleinement opérationnel <b>Point de référence :</b> Le Bureau d'appui à la Commission récemment créé dispose de capacités très limitées. <b>Cible :</b> Le Bureau d'appui à la Commission satisfait aux critères de référence en termes de capacités pour être pleinement opérationnel d'ici à 2017 (équilibre hommes/femmes au sein du personnel, financement, production régulière de	<b>Produit 1 :</b> Conception/révision techniques et opérationnelles et lancement d'interventions spécifiques telles que l'éducation des électeurs ou la prévention de la violence et initiatives de suivi menées à terme <b>Produit 2 :</b> Examen des structures et systèmes, formation du personnel et produits techniques pilotés au sein du Bureau d'appui à la Commission <b>Produit 3 :</b> Les structures, systèmes et qualifications du personnel pour mener enquêtes et poursuites des cas de corruption sont en place au sein de la Commission de lutte contre la corruption au Libéria.	Ordinaires : 5 629,4 Autres : 96 800



<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de référence et cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
certains investissements en capital et assurera le contrôle du processus.	une assistance technique dans le cadre du Plan de modernisation du corps législatif.		<p>résultats techniques tels que des notes d'orientation, des analyses budgétaires et des rapports de recherche).</p> <p><b>Indicateur 3</b> : Proportion d'affaires ayant fait l'objet d'enquêtes et de poursuites fructueuses de la part de la Commission de lutte contre la corruption au Libéria</p> <p><b>Point de référence</b> : 9 % (2011)</p> <p><b>Cible</b> : 45 à 50 % (2017)</p> <p><b>Indicateur 4</b> : Proportion de comtés (et leurs districts) dont les processus de planification/budgétisation/gestion intègrent des ministères techniques « de base ».</p> <p><b>Point de référence</b> : Un plan de mise en œuvre de la politique de décentralisation est en cours d'achèvement.</p> <p><b>Cible</b> : 33 % des comtés (5 sur 15) dotés de processus intégrant des ministères techniques « de base » d'ici à 2017</p>	<p><b>Produit 4</b> : Un groupe restreint d'organisations nationales de la société civile et des médias est chargé d'évaluer et de fournir une assistance ciblée aux fins d'institutionnaliser une fonction de « surveillance » (par exemple, conseil technique, financement initial d'initiatives pilotes; en particulier pour les groupes ciblant les femmes et les jeunes).</p> <p><b>Produit 5</b> : Mise en œuvre dans les cinq comtés cibles et leurs districts des normes, procédures de base, capacités opérationnelles et ensemble de compétences requises pour la planification, la budgétisation et la gestion et retour d'informations des citoyens sur la prestation des services</p>	

<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de référence et cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
-------------------------------------	---	------------------------------	--	---	--

**Priorité nationale/objectif :** Paix, sécurité et état de droit

**Résultat n° 1 du PNUAD et du programme de pays :** Encouragement à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale au sein d'un environnement constitutionnel et juridique propice appuyé par des institutions de justice et de sécurité renforcées et plus responsables aux niveaux local et national

**Indicateurs de résultats :** Pourcentage de la population ayant accès aux systèmes de justice formels et informels (ventilation par âge et sexe); pourcentage d'affaires signalées traitées (ventilation par âge, sexe et type)

**Domaines d'intervention connexes du plan stratégique :** Gouvernance démocratique

Le Gouvernement du Libéria financera les dépenses de fonctionnement d'un Comité chargé d'examiner la Constitution et conduira le processus de révision. Le Cabinet adoptera une stratégie de réconciliation inclusive. Le Ministère de la justice assurera les fonctions liées à la politique, au budget, à la responsabilité et à la surveillance du système judiciaire. La Police nationale du Libéria assurera la direction et l'orientation institutionnelles de l'assistance fournie par les partenaires.	La MINUL fournira des conseils techniques en matière de justice et de sécurité, la Police des Nations Unies dispensant conseils et formation et assurant le mentorat des officiers et élèves officiers des services de sécurité. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) construira des centres régionaux. L'UNICEF, le FNUAP et ONU-Femmes apporteront l'aide d'experts en matière, respectivement, de justice pour mineurs, de violence sexuelle et sexiste et de prise en compte des questions de genre en général dans l'assistance des Nations Unies.	Le PNUD fournira des conseils et facilitera les services de gestion des programmes, l'accès aux réseaux d'experts ainsi qu'aux bonnes pratiques au plan mondial et aux actions spécifiques, au fur et à mesure des besoins et demandes, par exemple, en matière de méthodologies et de processus de dialogue inclusif, pour faciliter l'examen constitutionnel et juridique, la réconciliation nationale et promouvoir des services judiciaires et de sécurité plus accessibles et adaptés.	<p><b>Indicateur 1 :</b> Un examen constitutionnel prenant pleinement en compte les droits de propriété, l'égalité hommes/femmes et la justice en cas de violations des droits de l'homme</p> <p><b>Point de référence :</b> Examen restant à entreprendre</p> <p><b>Cible :</b> Révision complète de la Constitution aux fins de régler les problèmes clefs</p> <p><b>Indicateur 2 :</b> Réconciliation nationale satisfaisant aux principaux critères d'évaluation des progrès</p> <p><b>Point de référence :</b> Une structure ou politique efficace de réconciliation nationale fait défaut.</p> <p><b>Cible :</b> Les deux tiers au moins d'un groupe représentatif de parties prenantes estiment que la réconciliation est « en bonne voie ».</p> <p><b>Indicateur 3 :</b> Pourcentage de la population de la zone de couverture cible ayant connaissance et accédant aux services de justice et de sécurité (ventilation par âge, sexe et comté)</p> <p><b>Point de référence :</b> Centres régionaux de justice et sécurité en cours de construction</p>	<p><b>Produit 1 :</b> Révision du cadre juridique et constitutionnel actuel et organisation d'un vaste processus consultatif sur les réformes proposées (avec la participation d'organisations de la société civile, de femmes, de jeunes et de groupes marginalisés)</p> <p><b>Produit 2 :</b> Atteinte d'un consensus des parties prenantes sur la « réconciliation nationale », mise en place de dispositifs de coordination et ouverture d'un dialogue et lancement d'activités de responsabilisation aux niveaux national et local, en veillant à conférer aux femmes des rôles forts.</p> <p><b>Produit 3 :</b> Construction et mise en fonctionnement de cinq centres régionaux dédiés aux services de justice et de sécurité; formation de 1 000 agents de police et agents des services d'immigration et</p>	<p>Ordinaires : 5 629,4</p> <p>Autres : 96 800</p>
--	--	---	--	---	--

<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de référence et cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
			<b>Cible</b> : Un tiers au moins de la population cible dans l'ensemble des cinq régions; augmentation du taux de poursuites engagées pour des actes de violence sexuelle et sexiste (30 %)	pénitentiaires aux normes de services, aux droits de l'homme et à la violence sexuelle et sexiste (dont au moins 25 % de femmes)  <b>Produit 4</b> : Mise en place au sein de la Police nationale libérienne de structures, normes et procédures en matière de contrôle, responsabilité et gestion	

**Priorité nationale/objectif** : Transformation économique

**Résultat n° 2 du PNUAD et du programme de pays** : Transformation économique inclusive et durable, inspirée par une politique macroéconomique fondée sur des données probantes promouvant l'accès aux moyens de subsistance, un secteur privé innovant et compétitif, ainsi qu'une gestion efficace des ressources naturelles

**Indicateur de résultats** : Approbation d'un cadre de réglementation des ressources naturelles avec la participation de la communauté; appui des capacités gouvernementales en matière de négociations par des connaissances d'experts

**Domaines d'intervention du Plan stratégique** : Gouvernance démocratique, réduction de la pauvreté, énergie et environnement

Le Gouvernement du Libéria promulguera des politiques/stratégies relatives au secteur financier pour améliorer l'accès à des services financiers inclusifs; mènera un dialogue régulier avec le secteur privé sur des questions critiques liées à la conjoncture économique des micro, petites et moyennes entreprises; établira un cadre juridique et réglementaire	Le FENU fournira à la Banque centrale du Libéria une assistance technique aux fins de développer des stratégies et des plans visant à construire un secteur financier inclusif et puissant, capable de proposer des produits et services spécialement adaptés aux besoins des micro, petites et moyennes entreprises locales. Le Gouvernement	Le PNUD fournira des conseils techniques sur les différentes options de la réforme juridique et réglementaire ainsi qu'une évaluation et assurera le lancement de services financiers améliorés à la fois pertinents et réalisables aux plans institutionnel et économique; il facilitera l'identification et l'acquisition progressive de capacités institutionnelles élargies dans les principaux organes statutaires;	<b>Indicateur 1</b> : Âge, pertinence et fiabilité des données sur le développement (ventilation par sexe)  <b>Point de référence</b> : La Stratégie nationale de développement de la statistique est en place mais seuls 30 % des activités ont été menées à terme.  <b>Cible</b> : L'Institut libérien de statistiques et des services de géo-information et le système statistique national sont en mesure de produire en temps utile des données précises pertinentes et désagrégées fondées sur la mise en œuvre pleine et entière de la Stratégie nationale de développement de la statistique; les politiques et programmes nationaux/locaux/sectoriels ont recours aux	<b>Produit 1</b> : Révision et lancement de programmes d'enquêtes, entrepôts de données, systèmes d'accès et programme de publication achevés au sein de l'Institut libérien de statistiques et des services de géo-information  <b>Produit 2</b> : Normes spécifiques et mécanismes indépendants d'examen nationaux pour une budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes, convenus et étendus aux institutions clefs	Ordinaires : 4 825,2 Autres : 26 400
--	---	--	--	---	---

<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de référence et cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
propice à la croissance des micro, petites et moyennes entreprises et mettra en place une organisation nationale pour le développement industriel et le financement; et dotera en personnel et fonds la Commission foncière et l'Institut libérien de statistiques et des services de géo-information pour qu'ils puissent mener à bien leurs fonctions de base.	du Danemark apportera des fonds pour le programme des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes.	il favorisera le dialogue national s'agissant des questions sectorielles et macroéconomiques; il mettra en place des échanges Sud-Sud.	données désagrégées. <b>Indicateur 2</b> . Recours à une budgétisation sectoriels ont tenant compte de la problématique hommes-femmes dans la formulation/mise en œuvre des stratégies sectorielles <b>Point de référence</b> : Initiation de la formation <b>Cible</b> : Intégration de la budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes dans le cadre de dépenses à moyen terme et les « grands » ministères <b>Indicateur 3</b> : Un système de gestion de l'aide pleinement opérationnel <b>Point de référence</b> : Système partiellement en place <b>Cible</b> : Satisfaction des principaux critères de référence opérationnels et en terme de capacités <b>Indicateur 4</b> : Offre de services et utilisation des institutions de microfinancement <b>Point de référence</b> : Services limités au microfinancement; couverture assurée dans les grandes villes <b>Cible</b> : Introduction de nouveaux produits; 250 000 clients (dont 50 % ou plus de femmes) <b>Indicateur 5</b> : Politique foncière fonctionnelle <b>Point de référence</b> : Élaboration et publication de la politique foncière	du cadre de dépenses à moyen terme <b>Produit 3</b> : Systèmes modernisés de gestion de l'aide convenus et mis en œuvre <b>Produit 4</b> : Dispositifs et systèmes institutionnels révisés en place pour mettre en œuvre des « guichets uniques » chargés de procéder à l'enregistrement des entreprises <b>Produit 6</b> : Critères/normes élargis en matière d'environnement et d'occupation des sols, notamment pour les industries extractives, mis en place et capacité de contrôle et d'application opérationnelles (par exemple, au sein de la Commission foncière) <b>Produit 7</b> : Partenariats publics-privés noués et dispositifs financiers et institutionnels testés pour fournir aux institutions prestataires de services et aux petites entreprises l'accès aux énergies renouvelables hors réseau	

<i>Contribution du Gouvernement</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de référence et cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
			<p><b>Cible</b> : La Commission foncière répond aux critères de référence en termes de capacités; égalité juridique entre les femmes et les hommes dans l'accès aux terres et la propriété</p> <p><b>Indicateur 6</b> : Modèles d'accès à l'énergie renouvelable prêts, en vue de leur transposition à plus grande échelle</p> <p><b>Point de référence</b> : 2 % de la population</p> <p><b>Cible</b> : 4 % de la population</p>		